

## L'entrepreneuriat prend un coup de jeune

La société à un euro rencontre un grand succès auprès des trentenaires, notamment étrangers

PAR PIERRE SORLUT

**Trop de paperasse tue les affaires. Elles reprennent avec une simplification des démarches. Les preuves en chair et en os.**

Ils ont la trentaine, viennent de l'étranger et réalisent leur «rêve» entrepreneurial au Luxembourg. Evelyn, Galo, Guillaume et Katy utilisent pour cela la «société à un euro».

«La plupart des gens que je connais qui ont créé une sàrl simplifiée partagent la croyance selon laquelle ce véhicule leur a permis de poursuivre leur rêve», explique Katy Dyzewska. Cette Polonaise de 36 ans s'est ruée sur la «sàrl-s» dès sa mise en œuvre en janvier 2017. Cette entrepreneuse au dynamisme à revendre avait même participé aux discussions sur le thème organisées par la Chambre de commerce américaine. Avec ses pairs du Luxembourg, à l'origine du projet depuis 2010 (sous la direction de Pierre Gramegna), l'Amcham poussait pour que le Grand-Duché s'équipe d'une structure sociale légère qui permet de «stimuler l'esprit d'entreprise».

L'objectif est atteint. D'un point de vue statistique d'abord: «Plus de 1.300 sàrl-s ont été créées depuis le début de l'année dernière. Nous atteindrons sans doute la barre des 1.500 avant fin décembre», détaille le directeur «Entrepreneurship» de la Chambre de commerce. Selon Tom Baumert, les sociétés à un euro représenteraient 10 % des véhicules utilisés depuis leur institution.

### Entrées par la porte de la finance

Les jeunes utilisateurs à qui nous avons parlé multiplient les louanges. La facilité d'accès est plébiscitée. «Je n'avais pas les moyens de laisser dormir 12.000 euros de capital sur un compte», commente Guillaume, 30 ans, qui vient de créer Serpico, une société éditrice d'un logiciel en ligne d'évaluation collaborative des salariés.

Avec un capital limité à un euro, «on peut utiliser ses fonds pour investir dans des ressources ou dans des services», détaille Evelyn, 31 ans. Arrivée en mars 2012 au Luxembourg en provenance de New York où elle avait fait ses études (à la Stern University), la jeune Autrichienne se destinait mécaniquement à travailler dans une banque. Elle y a d'ailleurs exercé pendant quelques années avant de se lancer, comme son arrière-arrière-grand-père, dans la joaillerie. «Je ne me sentais pas épanouie dans mon métier précédent et la sàrl-s simplifiée a permis à mon rêve de devenir réalité», témoigne-t-elle. Les milliers d'euros qui auraient été destinés au capital ont servi à l'acquisition de matières premières: or, pierres précieuses ou argent.

Katy est également arrivée au Luxembourg par la porte de la finance, il y a 12 ans, après des études en économie à Varsovie (Master) et Bruxelles (MBA). «J'avais trop d'énergie créatrice pour rester simple comptable», dit-elle dans



Guillaume Chatelain, Serpico (PHOTO: CHRIS KARABA)



Katy Dyzewska, katydyzewska.com (PHOTO: L. KLEREN)



Evelyn Holzeis, eivjewelry (PHOTO: GUY JALLAY)



Galo Vargas, Inkspired (PHOTO: PIERRE MATGÉ)

un sourire. Elle a donc lancé son activité de formatrice en prise de parole et conseillère économique. Outre la sécurité juridique assurée sur ses biens propres, la sàrl-s lui a apporté «la confiance nécessaire pour tester le marché».

L'aspect «low cost» revêt par ailleurs une importance particulière pour tous les prestataires de services indépendants comme les conseillers, les formateurs ou les coaches. Selon un récapitulatif fourni par la House of entrepreneurship, un peu moins de 150 euros suffisent à créer sa sàrl-s. «Le grand intérêt c'est d'éviter le notaire», fait valoir Guillaume au su-

jet de la possible constitution sous seing privé. L'entrepreneur du web signale benoîtement qu'une société est nécessaire pour émettre une facture. «C'est bête, mais il faut une structure légale», glisse-t-il.

### Une loi dans un écosystème

«L'expérience a été fantastique», s'emballe Galo, 32 ans. Le jeune Equatorien à l'origine de Inkspired, une plate-forme en ligne «pour écrire et lire», se félicite que le processus de constitution n'ait duré que trois ou quatre semaines. «Quand on monte sa boîte, la dernière chose dont on a envie c'est

de se noyer dans la paperasse», explique celui qui est arrivé au Luxembourg grâce au programme Fit4start de l'agence Luxinnovat.

Galo a joué de la multitude de programmes mis en place par le ministère de l'Économie et le patronat ces dernières années pour attirer entreprises et entrepreneurs. Sa start-up, qui emploie déjà cinq personnes, loge d'ailleurs dans l'incubateur public de Belval, le Technoport. Guillaume a lui profité des initiatives qui aident à la reconversion. Fit4entrepreneurship pour les formations en entrepreneuriat puis Fit4Code

pour le développement informatique, l'ingénieur de formation a acquis en quelques mois les compétences pour monter Serpico. «On peut bâtir au Luxembourg si on se montre proactif et qu'on est prêt à être formé. J'aurais peut-être éprouvé plus de difficultés à Paris», analyse-t-il.

Lucide, il souligne que «pour la crédibilité, une sàrl-s, c'est limitée». Un capital social à un euro n'inspire pas la plus grande des confiances aux investisseurs, institutionnels ou non. «C'est une structure temporaire», tranche-t-il. Malheureusement une passerelle entre Sàrl-s et Sàrl manque. Le passage devant notaire est obligatoire.

L'impression générale demeure globalement très positive. «C'est une manière amicale offerte aux gens ambitieux d'essayer. Si vous avez une idée, vous n'avez presque pas d'excuse pour ne pas le faire», résume Evelyn qui regrette tout de même la nécessité de traduire les documents en français, une langue qu'elle ne parle pas.

L'accession simplifiée à l'entrepreneuriat permet de découvrir le Luxembourg sous les meilleurs auspices. Et l'impression qui peut s'engranger. «J'aime le Luxembourg, car de grandes choses s'y passent», nous dit Galo. «Je n'imaginais pas d'autre endroit pour mon fils de deux ans», témoigne encore Katy. Un beau témoignage d'amour.

### LE COMMENTAIRE

#### Rester sans voix

PAR PIERRE SORLUT

Un texte à son contexte. Difficile de ne pas lire la réussite de l'intégration de ces entrepreneurs étrangers à travers le prisme des élections de dimanche. Ils sont résidents du Grand-Duché. Ils paient des impôts. Certains emploient des gens. On les a faits venir pour ça. Les intérêts pécuniaires portés par ces entrepreneurs venus du monde entier sont incontestables. Leur richesse culturelle l'est tout autant. Les expériences ramenées de New York, Paris, Bruxelles, Varsovie ou Guayaquil profitent au quotidien aux entreprises du pays, par ricochet à ceux qui y habitent. Et pourtant, comme une majorité des résidents, ces «forces vives», comme on les désigne souvent, n'ont pas voté lors du dernier scrutin. Sauf à faire tomber le totem de la citoyenneté par la nationalité ou de devenir luxembourgeois, ils ne pourront pas plus le faire au prochain. Cette loi d'airain interroge à l'heure où l'on exige de la flexibilité. Pourquoi ne pas les associer davantage et les inviter à faire entendre leur voix? D'autant plus que, à les entendre, ces jeunes entrepreneurs aiment le Luxembourg, souhaitent y rester le plus longtemps possible et deviennent à ce titre les meilleurs ambassadeurs du pays.